



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 7 MAI 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le sept mai à 20h00,

Le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Madame Patricia GOUTORBE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 12

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 avril 2024

Etaient présents : Mesdames Patricia GOUTORBE, Evelyne RICARD, Catherine BIGAY, Monsieur Guillaume LEFEBVRE, Madame Perrine MOUILLERE, Monsieur Jean-Noël DE STEFANI, Mesdames Nathalie KLIMENKO, Corinne THIVANT et Monsieur Rémy ARQUILLERE.

Absents : Madame Christine DURAND donne pouvoir à Madame Corinne THIVANT, Monsieur Dominique BOULOT-TULOUP et Madame Corine GUILLOT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Madame Nathalie KIMENKO

Le compte-rendu de réunion du 25 mars 2024 est approuvé à l'unanimité, sans observation.

POINT SUR LES PROJETS EN COURS

- Retour sur l'inauguration du Foyer Rural

Le Conseil Municipal échange sur la matinée du 6 avril. L'inauguration s'est très bien passée, il y avait beaucoup de monde. Les personnes présentes ont pu apprécier les travaux de rénovation du foyer rural. À chacun maintenant de s'approprier ce nouveau lieu et surtout de le faire vivre.

Madame le Maire informe les membres du Conseil que pour permettre l'installation d'expositions temporaires, mais aussi pour faciliter la décoration de la salle, un système de câbles sur cimaises va être installé. Madame le Maire rappelle que le foyer est très demandé, les réservations sont très nombreuses. Elle propose d'aller encore plus loin dans l'aménagement pour proposer des locations en semaine, à des entreprises et/ou associations, pour la tenue de réunions, séminaires ou autres, avec l'installation d'un vidéoprojecteur par exemple.

Par ailleurs, le foyer est déjà loué depuis mi-avril, et après quelques locations, qui se sont très bien passées, la salle étant rendue très propre, il s'avère qu'il sera nécessaire de protéger le bas des murs, et les murs du local de rangement des chaises.

Enfin, Madame le Maire dit qu'il faut également réfléchir sur l'aménagement extérieur du foyer rural : séparation en limite avec Laurent FESSY, aménagement de la cour, parking, espace détente, espace arboré, borne de recharge pour véhicules électriques.... Elle propose de créer une commission de travail. L'ensemble du Conseil Municipal souhaite travailler sur ce projet. Une réunion sera fixée prochainement. Il faut également réfléchir aux demandes de subventions à déposer dans le cadre de ce projet (Fonds vert, Enveloppe de solidarité, Agence de l'Eau...)

- Délinquance, destruction de l'espace public

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil les différents événements survenus depuis quelques temps, des dégradations de l'espace public et des bâtiments communaux.

Elle explique qu'après discussions avec de nombreux maires du secteur, de nombreuses communes sont engagées dans l'installation de systèmes de vidéoprotection.

Madame le Maire ouvre le débat au sein du Conseil.

La Région Auvergne Rhône-Alpes subventionne les communes à hauteur de 50%, plafonné à 50.000,00 €. Mais la question du coût de maintenance reste entière.

Madame le Maire propose de se renseigner auprès de quelques entreprises pour obtenir une étude ou un devis personnalisé.

- Tracteur

Madame le Maire informe les membres du Conseil que le tracteur est de nouveau tombé en panne et a été immobilisé presque une semaine, le temps de l'intervention de l'entreprise BERTHELIER et de commande des pièces.

Madame le Maire rappelle que le tracteur de la commune est vieillissant. Un devis important avait été établi pour assurer un entretien nécessaire.

Madame le Maire propose de prendre un rendez-vous avec Monsieur BERTHELIER pour discuter de l'avenir de ce tracteur, s'il est encore opportun de le réparer ou s'il faut prévoir son remplacement.

- Climatisation commerce multi-services

Délibération n°05-01-2024

Madame le Maire rappelle qu'Emmanuel BRAZ demande l'installation d'un système de climatisation au commerce multiservices, car l'été 2023 a été très chaud et la température dans le bâtiment communal était excessive, mettant en péril aussi les denrées alimentaires.

Elle présente le devis de l'entreprise FESSY-BIOSSET pour l'installation d'une climatisation, pour un montant total de 4.479,00 € HT, soit 5.374,80 € TTC.

Le Conseil Municipal donne son accord.

Madame le Maire indique qu'il est nécessaire d'établir une décision modificative pour prendre en charge cette dépense. Le Conseil Municipal donne son accord.

ROANNAIS AGGLOMERATION

- Conférence des Maires, le 24 avril 2024

Madame le Maire fait le compte-rendu de cette conférence des Maires qui avait pour point essentiel le PLH2.

A l'ordre du jour :

- Point massification solaire et agrivoltaïsme : 25 promesses de baux sont actuellement signées et des discussions sont toujours en cours avec certaines communes. Il est précisé que c'est la SAS Massification solaire, filiale de la SEM Roannaise des Energies Renouvelables, qui portera le financement des projets.
- Bilan déclarations d'intentions d'aliéner 2023 : Depuis le 1^{er} janvier 2022, un transfert du droit de préemption urbain des communes à Roannais Agglomération s'est opéré pour les terrains à vocation économique. La majorité des demandes surviennent sur les 4 communes urbaines. Au total, 50 demandes ont été reçues en 2023 sur l'ensemble du territoire.
- PLH2 – Point d'avancement et éléments de planification : Le Plan Local de l'Habitat est un document cadre, imposé par la loi qui définit la stratégie pour les 6 années à venir. Le calendrier prévoit une approbation lors du Conseil Communautaire du 12 décembre 2024, pour une application au 1^{er} janvier 2025. Une feuille de route a été établie pour les années à venir, comprenant 3 grandes orientations et 1 quatrième transversale :
 - 1- Viser la sobriété foncière, accompagner la transition environnementale et énergétique des modes d'habitat
 - 2- Développer une cohérence de production, donner la priorité au parc existant
 - 3- Accompagner les parcours résidentiels des différents publics
 - 4- Mieux animer et piloter la mise en œuvre du PLHDe ces orientations, découle un programme de 11 actions.
- Questions diverses

- Conseil Communautaire, le 18 avril 2024

Madame le Maire fait un bref compte-rendu du Conseil Communautaire du 18 avril, ayant pour ordre du jour :

- ASSEMBLEES : Election d'un 15^{ème} vice-président, exercice des pouvoirs délégués au Président et au bureau
- ORGANISATION DE LA MOBILITE : Fonds de concours à la commune de Riorges pour travaux d'aménagements cyclables de la Rue Pierre Semard dans le cadre du Schéma directeur vélo 2022-2026
- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Démarche d'attractivité territoriale sur le territoire Roannais entre la CCI, la ville de Roanne et Roannais Agglomération ; Convention de partenariat entre Roannais Agglomération et l'association AURA Chanvre pour les années 2024 à 2026.
- ASSAINISSEMENT : Sortie de biens de faibles valeurs totalement amortis de l'inventaire comptable.
- EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT : Désignation des représentants et personnes qualifiées au sein du Conseil d'administration d'OPHEOR ; PLH1 Subvention à l'association SOLIHA Loire Puy de Dome ; PLH1 Règlement d'aides en faveur des ménages modestes dans le parc privé.
- ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE, FORMATION : Création d'un groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification

COMPTE-RENDUS DE RÉUNIONS

- **DECI**

Madame le Maire indique avoir participé avec la secrétaire, à une formation au centre de secours de Roanne, concernant la nouveau logiciel mis à disposition pour la gestion de la défense contre l'incendie. Une convention a été signée.

Il est maintenant nécessaire de faire vérifier l'ensemble des bornes incendie par Roannaise de l'Eau pour obtenir les débit/pression de chaque poteau, l'état du matériel de défense incendie et leurs emplacements exacts afin de pouvoir renseigner le logiciel.

Délibération n°05-02-2024

Une convention de prestations de service pour le contrôle et l'entretien des points d'eau incendie doit être signée entre la Mairie et Roannaise de l'eau. Madame le Maire donne lecture de la convention et demande au Conseil l'autorisation de signer tout document afférent à ce sujet.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- 1) Approuve la convention de prestations de service pour le contrôle et l'entretien des points d'eau incendie ;
- 2) Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à cette convention.

- **CCAS, le 14 mai**

Le CCAS s'est réuni afin de préparer l'après-midi intergénérationnel du 4 juin à l'école. Le groupe folklorique « Les sabots bourbonnais » animera l'après-midi. Les grands-parents sont conviés à participer. Les classes de CE et CM débiteront, de 13h30 à 14h45, puis les classes de maternelles et CP de 14h45 à 16h00. Un goûter sera offert à tout le monde à 16h00.

Par ailleurs, le CCAS a fait le bilan de la soirée-concert des Copains d'Accord, organisée par l'association Espoir Santé Harmonie. Cette soirée a été un franc succès, avec environ 180 entrées payantes. Tout le monde a pu profiter d'un concert d'excellente qualité.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Délibération n°05-03-2024

Madame le Maire rappelle au Conseil que depuis 2014, ce sont les communes qui versent une subvention au DEGEL. Le montant de subvention attribué par les communes au DEGEL est de 4,50 € par enfant.

Cette année (Année scolaire 2023-2024), 86 enfants sont scolarisés à CHANGY.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour le versement d'une subvention de 4,50 € par enfant, soit 387,00 € à l'association DEGEL, au titre de l'année 2023 – 2024.

Madame le Maire donne lecture des demandes de subventions provenant de :

- Comité entraide du Roannais
- Association Roannaise Pour l'Apprentissage
- Association Les Coquelicots

Le Conseil municipal ne souhaite pas donner de suite favorable à ces demandes.

QUESTIONS DIVERSES

* Madame le Maire donne lecture du courrier du Président de l'Association Espoir Santé Harmonie, de remerciements pour le prêt de la salle d'animation à l'occasion du concert.

* Elections européennes du 9 juin : Les tours de garde sont établis ainsi :

8h00 -10h30 : Rémy – Dominique – Christine

10h30 à 13h00 : Catherine – Guillaume + Rémy jusqu'à 11h30 et Jean-Noël à partir de 11h30

13h00 à 15h30 : Jean-Noël – Evelyne – Nathalie

15h30 à 18h00 : Patricia – Perrine – Evelyne

* Prochaine commission Voirie : Mardi 21 mai à 20h00 en mairie

* Formation à destination des élus sur le thème de la gestion des cimetières, à Saint Martin d'Estreaux, le samedi 15 juin matin. Madame Catherine BIGAY et Monsieur Guillaume LEFEBVRE se sont inscrits.

* Invitation au mariage de Perrine et Rémi, le samedi 18 mai à 16h30 à l'église de Saint Bonnet des Quarts

* Invitation au mariage d'Emmanuel BRAZ et Amélie SIMONET, le samedi 15 juin à 14h30 à la mairie de Changy et à 16h00 à la MFR des Athiauds pour la cérémonie laïque.

* Invitation à l'inauguration des nouveaux bâtiments de l'ADMR de La Pacaudière, le samedi 25 mai à 10h30.

* Invitation à l'inauguration de la MAM Le jardin des koalas, le samedi 25 mai à 11h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu
le LUNDI 3 JUIN 2024 à 20H00 en Mairie.